

Réf: Dossier 263184

Avis de constitution

SOCIETE « JEVOYAGE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
TERMINUS 81/82, Lot 79, Ilot --

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18/10/2023 reçus par Me Amie BINATE CAMARA, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 30/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JEVOYAGE »

Objet : Application mobile de gestion divers paiement électronique. Electronique, paiement mobile,

Distribution de produits monétiques solutions. Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toutes opérations, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
TERMINUS 81/82, Lot 79, Ilot --

Dirigeant(s) M AYEWA OHOUMAN JEAN-PAUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12155 du 13/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79356/GTCA/RC/2023 du 13/03/2025

